

# Questionnaire de la FFII sur les brevets logiciels pour les élections européennes de 2004

1a. **Allez-vous voter pour la liberté de publication (contre les revendications de programmes ?)**

Oui Abstention Non

1b. Allez-vous voter pour le rejet de la directive si la liberté de publication n'est pas garantie ?

Oui Abstention Non

Commentaire facultatif:

2a. **Allez-vous voter pour la liberté de l'interopérabilité, comme cela a été voté en séance plénière le 24 septembre 2003 et par les commissions JURI, CULT et ITRE ?**

Oui Abstention Non

2b. Allez-vous voter pour le rejet de la directive si la liberté d'interopérabilité n'est pas garantie ?

Oui Abstention Non

Commentaire facultatif:

3a. **Allez-vous voter pour que le traitement des données soit exclu des "domaines technologiques" comme le précise l'article 3bis adopté le 24 septembre dernier en séance plénière ?**

Oui Abstention Non

3b. Allez-vous voter pour le rejet de la directive si le traitement des données n'est pas exclu ?

Oui Abstention Non

Commentaire facultatif:

4a. **Allez-vous voter pour une définition de la "technique" se rapportant aux forces contrôlables de la nature ?**

Oui Abstention Non

4b. Allez-vous voter pour le rejet de la directive si elle ne comporte pas une telle définition ?

Oui Abstention Non

Commentaire facultatif:

Commentaire général (facultatif):